



PHOSPHORE
Nourrir le futur... MAINTENANT!

ARIANNE PHOSPHATE INC.

RAPPORT DE COMPTABILISATION DES GAZ à EFFET de SERRE

Période de 3 mois se terminant le 30 juin 2013

Comptabilisation terminée le 30 juin 2013

Par Guylaine Blackburn

Rapport : Élise Girard-Gagnon et Nadège Tollari

Ce rapport a pour but de résumer les travaux de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre lors des activités d'exploration de la compagnie au cours **de la période de 3 mois terminée le 30 juin 2013** et de faire le bilan des mesures de compensations mises en place jusqu'à cette date.

La compagnie se consacre désormais au développement des dépôts de phosphore-titane du Lac à Paul, localisés au nord du Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, Canada.

○ **Comptabilisation**

Les émissions de GES ont été comptabilisées par un membre de l'équipe (Guylaine Blackburn avec la collaboration de Daniel Boulianne) et non par un intervenant externe. La comptabilisation n'a pu se faire que pour les factures disponibles et pour les informations dont la fiabilité a pu être vérifiée (estimation de consommation de certains véhicules par exemple). Les activités Ariane Phosphate sont responsables de l'émission de **15 tonnes d'équivalent CO₂ pour le deuxième trimestre de 2013** (**Tableau 1**). Beaucoup de voyages en avion ont été nécessaires à la promotion du projet, l'activité la plus émettrice.

Tableau 1 : GES émis par champ d'activité de la Société au cours du deuxième trimestre de 2013 (en tonnes métriques).

	Total	Administration et transport terrain	Forage	Excavation	Autre
<i>Lac à Paul (tonnes)</i>	6	6	-	-	-
<i>Représentation (tonnes)</i>	9	9	-	-	-
<i>Total (tonnes)</i>	15	15	0	0	0
Pourcentage (%)	100 %	100 %	0	0	0

○ **Compensation**

- *Montants à compenser*

Pour le calcul financier, Ariane Phosphate utilise les tarifs du site <http://carboneboreal.ugac.ca/> proposé par Pierre-Luc Dessureault de la Chaire en éco-conseil. Tous les montants sont en dollars canadiens sauf précision. L'organisme Carbone Boréal propose des tarifs dans la moyenne, 28 \$/tonne GES, pour compenser.

Les activités d'Ariane Phosphate sont responsables de l'émission de **15 tonnes d'équivalent CO₂ au cours du deuxième trimestre 2013**. Ceci indique qu'il faudrait **107 arbres ou 420 \$** pour compenser la totalité de ces émissions de CO₂. Cette solution est la plus courante et la plus simple afin de compenser nos émissions et de devenir carbo-neutre.

- *Mesures de compensation proposées*

Parmi les trois possibilités de compensation proposées, soit l'achat de crédit carbone, la plantation d'arbre ou l'investissement dans un programme de recherche et d'innovation, Ariane Phosphate a décidé de prioriser la troisième solution depuis le début de son programme de compensation. En effet, la compagnie collabore à deux projet de recherche qui visent de **limiter l'impact de notre produit (concentré de phosphore) au cours de son cycle de vie** : le projet Global Traps et un projet de recherche de l'Université Laval.

- *Mesures de compensation mise en place au cours du deuxième trimestre 2013*

Aucun investissement n'a été réalisé au cours du deuxième trimestre concernant la compensation des émissions de gaz à effet de serre d'Arianne Phosphate (Tableau 2).

- *Bilan des compensations et des émissions*

Les émissions de GES en tonne d'équivalent CO₂ de la compagnie depuis 1999 se chiffrent au total à **2 088 tonnes**. Ceci équivaut à 58 464 \$ à investir en compensation afin de devenir carbo-neutre. Depuis le début de notre programme de compensation nous avons investi 21 948 \$ dans des projets de recherche. Le **tableau 2** dresse un bilan de ces investissements et du montant de **36 516 \$ qu'il nous reste à investir**.

Tableau 2: Bilan des compensations d'Arianne Phosphate au 30 juin 2013

Références:

<http://carboneboreal.uqac.ca/>

<http://www.arianne-inc.com/>

<http://www.carbonpositive.net/>

Émissions	tonnes
1999-2010	867
2011	222
2012	963
1er trim. 2013	21
2e trim. 2013	15
Total	2 088
Équivalent financier	
Prix / tonne CO ₂ (\$/tonne)	28
Montant à compenser (\$)	58 464
Montants compensés	
Global TraPs 2011	5 181
UQAC - Chaire éco-conseil	4 240
Global TraPs 2012	3 490
Bourse de Recherche 2012	9 000
Carbone Boréal 2012	37
Reste à compenser (\$)	36 516 \$